



Le Cormorandier

Bulletin d'information de l'association des plaisanciers du littoral canalais

N°20

Prix de vente 2€

Novembre 2013





Chers amis adhérents

Depuis juillet dernier notre association a renouvelé une partie de son conseil d'administration et un nouveau bureau a été constitué, dont vous trouverez en page 15 l'organigramme. Michel LOUVET qui était à la barre du "bateau APLC" depuis son origine, c'est-à-dire 10 ans cette année a souhaité passer le relais. Comme tous les équipages qui ont armé le navire précédemment ce n'est pas pour prendre sa retraite car il restera à s'investir avec nous au rythme de croisière mais cela lui permettra de consacrer un peu plus de temps à sa famille.

Michel, je pense que je peux te dire au nom de tous les adhérents de l'APLC un grand merci pour ton investissement et les résultats obtenus: tout d'abord la défense des intérêts des plaisanciers, de leur loisir tant au niveau local que national, la seconde le renforcement de la sécurité à la mer mais également aux abords du littoral en étudiant et proposant la mise en place d'infrastructures nouvelles adéquates et réglementaires et en dernier lieu l'attitude commune adoptée dans le cadre de la protection de l'environnement maritime. Sans oublier le sens véritable que tu as su insuffler au sein de l'APLC l'amitié, la générosité, la convivialité.

Une mention particulière à ton épouse qui a suivi ce cheminement, t'a encouragé et accepté de longues heures passées à l'extérieur et devant l'ordinateur.

Pour les personnes qui ne me connaissent pas, j'ai 57 ans, je suis originaire de Cancale, j'y ai commencé des études maritimes à l'école des Rimains et fait carrière dans la Marine Marchande pour finir dans la fonction de Commandant à la compagnie Brittany-Ferries. Depuis quelques années, je suis rentré dans le bureau de l'APLC tout d'abord comme délégué de site de l'abri des flots, puis comme vice-président.

Avec l'équipe en place, nous gardons le même cap et comptons continuer les actions entreprises. Principalement faire aboutir le projet d'une aire de carénage et d'une cale d'embarquement en eau profonde accessible aux plaisanciers et professionnels de Cancale. Ce qui facilitera l'embarquement des passagers, des enfants, des personnes à mobilité réduite et handicapées. Mais aussi assurera notre sécurité en allégeant la tâche des navires de sécurité SDIS, SNSM.

Une grande fête maritime sera organisée les 17 et 18 mai 2014 à Cancale à la salle Cancaven en collaboration avec nos amis de l'Association de Modélisme Naval Cancalais. Belle exposition qui réunira plusieurs clubs de modélisme où vous pourrez admirer certaines maquettes évoluées sur un plan d'eau. Les visiteurs pourront s'initier à la manoeuvre. Plusieurs ateliers vous seront présentés : les nœuds marins, initiation au balisage maritime et à la navigation, manipulation VHF et GPS, réparation de moteurs, construction de doris...

Venez nombreux en présence de vos familles et amis.

Nous comptons aussi sur vous pour faire adhérer vos voisins de mouillage, plus nous serons nombreux, plus notre force sera importante auprès des instances concernées.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à tous les vôtres.

Bonne santé à toutes et à tous.

Salutations maritimes et littorales.

Jean-Marie Raquidel

Siège social : 1, rue de la croix des champs - 35260 Cancale Tél. 06 10 33 71 98

Depuis l'assemblée générale de juillet dernier un vent nouveau souffle sur l'APLC. Les derniers membres du conseil d'administration encore titulaires depuis la constitution en 2003 ont passé le relais. La nouvelle génération conduite par Jean-Marie reprend donc le flambeau, elle imprimera sa marque, proposera ses idées, montrera son savoir faire tout en restant fidèle à l'esprit initial, à savoir : être au service de tous nos adhérents, soutien et disponibilité, amitié et solidarité .

N'oublions pas que nous sommes embarqués dans le même canot. Avec le concours de chacun, nous pouvons en embarquer encore plus .Si vous ne faites pas partie du Bureau sachez participer et vous investir en donnant parfois un peu de votre temps au service de notre asso.

Bon vent à la nouvelle équipe. Je reste naturellement disponible, merci à tous pour ces 10 années passées avec vous.

Michel LOUVET



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.



15 juillet 2013 à 9 h30 - Centre Socio-culturel de Cancale

Membres du CA présents :

Michel LOUVET	Président
Jean-Marie RAQUIDEL	Vice-Président
Alain NOSLIER	Trésorier
Patricia LAIZE	Trésorière Adjointe
Gisèle LETRENEUF	Secrétaire
Marie Hélène VIGNERON	Secrétaire Adjointe
Jean Louis BEAUMIER	Chargé de la Sécurité et du recrutement
Jean Pierre SORET	Chargé de la Sécurité et du recrutement

Ordre du jour :

- Accueil des participants,
- Rapport moral et d'activité, bilan financier,
- Renouvellement du 1^{er} tiers des membres du CA (tiers sortant),
- Renouvellement sur d'autres tiers
- Renouvellement des délégués de sites,
- Fixation de la cotisation 2014,
- Prévision des animations pour 2014,
- Informations et communications
- Questions diverses.

1) Le Président Michel Louvet ouvre la séance à 9 h 45 et souhaite la bienvenue aux adhérents présents pour cette 10^{ème} Assemblée Générale Annuelle et souligne l'intérêt porté à l'Association par leur présence. Il remercie également les personnes n'ayant pu se libérer d'avoir fait parvenir un pouvoir.

2) Nous avons tous une pensée pour les membres de notre Association qui nous ont quittés en début d'année 2013 :

Messieurs Francis Lecouplet en février 2013 puis Pierre Desmares en avril dans les circonstances que l'on sait et quelques jours après Guy Ory après une longue maladie tous furent adhérents de la première heure.

Une minute de silence a été observée pour leur rendre hommage.

3) Rapport moral et d'activités Gisèle Letreueuf

Le Président donne la parole à Gisèle Letreueuf qui nous expose le rapport moral et d'activités de l'Association.

Rappel des activités de l'APLC depuis la dernière assemblée générale du 21 juillet 2012.

- Le 05 août 2012 Pardon de la Mer à Cancale avec une forte participation de nos adhérents
 - Le 26 août 2012 s'est déroulé le repas annuel des plaisanciers. Succès confirmé
 - Le 1er septembre 2012 participation au Forum des Associations
 - Les 8 et 9 septembre notre participation à l'inauguration du buste de Mr de la Touche de la Ravardière œuvre de Mr Patrick Abraham,
 - Le 9 septembre accueil de nos amis de l'APH à Granville
 - Le 6 octobre participation aux Bordées de Cancale avec notre stand d'école des nœuds,
 - Le 13 octobre Comité directeur de la FNPPSF à St Brice en Coglès
 - Le 7 novembre Jean-Louis Beaumier nous représentait au Collectif Emeraude Cotentin à Pontorson
 - Le 11 décembre déplacement au salon Nautique de Paris. Le car était complet.
 - Le 14 décembre distribution de notre Cormorandier n° 18 en couleur.
 - Courant Janvier envoi de nos doléances 2013 à la municipalité 28 points ont été soulevés.
 - Le 14 janvier 2013 en accord avec la FNPPSF signature d'une convention avec le Crédit Maritime.
 - Le 16 janvier 2013 rencontre avec les élus concernant notre grand projet de cale à Port Picain
 - Le 19 janvier 2013 Comité Directeur à St Brice en Coglès auquel nous n'avons pas pu y participer du fait des intempéries.
 - Le 8 février 2013 participation au Comité nautique local : présentation du budget par la municipalité,
 - Le 16 mars 2013 participation de Jean-Marie Raquidel au Comité Directeur de la FNPPSF
 - Le 9 avril 2013 présence de Michel LOUVET et Jean-Louis Beaumier à la commission d'attribution des mouillages avec la municipalité : 19 mouillages créés – 11 réattribués aux demandeurs sur liste d'attente et 5 mouvements internes ont eu lieu. 10 mouillages prévus à l'Abri des Flots ne sont pas encore attribués.
 - Le 20 avril Notre école des nœuds a participé au Forum des Associations Maritimes à Port-Mer.
 - Courant avril distribution de notre Cormorandier n° 19 avec une nouvelle page de couverture.
 - Le 3 mai : Commission portuaire avec la municipalité. Jean-Louis nous représentait
 - Le 13 mai : participation de Jean-Louis au Collectif Cotentin Emeraude
 - Le 2 juin : la fête du maquereau a dû être annulé à cause de la météo et le manque de maquereaux
 - Le 9 juin : nous recevions nos amis du Port du Hével de Granville. L'exposé sur les anciennes cartes postales d'Alain Noslier a retenu l'attention de tout le monde. Très belle journée
 - Les 15 et 16 juin Congrès National de la FNPPSF à St Brice en Coglès : Michel Louvet et Joseph Gidouin ont participé le dimanche aux synthèses des commission du samedi
 - Le 23 juin : Le pique-nique aux Huguenans à Chausey a dû être annulé du fait de la météo
 - Rappel : Une permanence au local est assurée tous les premiers samedis de chaque mois
 - L'Association intervient en collaboration avec les services municipaux chargés du maritime pour la défense des adhérents sinistrés, pour sécuriser les mouillages devenus dangereux, assainir les zones d'échouage et intervenir en permanence afin d'améliorer le quotidien des plaisanciers
- Le site internet de l'APLC (aplc35.jimdo.com a reçu 21348 visites depuis sa création en janvier 2009.

Le Président Michel LOUVET prend la parole en rappelant le travail accompli en collaboration avec les services municipaux sur les blocs de bas-fonds.

Michel souligne les nombreuses démarches et interventions accomplies par notre association concernant les travaux réalisés sur différents sites (anneaux à la Houle et à Port Picain), enlèvement d'un bateau épave à la houle, nettoyage à l'abri des flots, retour du parking gratuit à Port Picain pour les titulaires de mouillages, élargissement de la cale de roulage avec pose d'anneaux et chaînes d'amarrage, demandé depuis plusieurs années.

La municipalité diffuse depuis l'an passé la liste des postulants à un mouillage sur le site internet de la ville. L'étalement de la période d'armement du sémaphore que nous demandions depuis des années a enfin abouti.

Après beaucoup d'insistance, nous avons obtenu l'abaissement du prix du parking pour les habitués des campings de Cancale.

Plusieurs travaux demandés n'ont pas encore abouti, mais seront réitérés l'an prochain, nous ne les perdons pas de vue, Nous ne restons pas inactifs loin s'en faut.

Rappel important : lorsqu'un adhérent envoie un courrier au bureau du port ou à la mairie concernant son mouillage, déplacement ou changement de site ou pour signaler un incident quel qu'il soit, il serait opportun que vous nous fassiez une copie afin de pouvoir agir en connaissance de causes.

4) Rapport Financier Alain Noslier

Monsieur Alain Noslier notre trésorier présente la comptabilité arrêtée au 31.11.2012, qui laisse apparaître un bilan positif de 850,00 €.

Les recettes (24 405 €) sont dues essentiellement :	Les dépenses (23 555 €) sont liées :
1 aux cotisations des 320 adhérents (13 € en 2012),	7 à la communication
2 à une subvention de la mairie de Cancale,	8 au fonctionnement (papier, timbres...)
3 à la Publicité faite par les sponsors sur le " Cormorandier ",	9 le portage nous permet une économie de frais de timbres (à améliorer)
4 à la vente de billets de tombola pour le repas annuel,	10 aux assurances
5 à la vente de produits de l'APLC (Livre de Patrick ABRAHAM, tee-shirts, fanions, casquettes, etc...).	11 aux rencontres et réceptions (pot)
	12 aux déplacements des membres du bureau aux différentes réunions extérieures à Cancale FNPPSF, CEC, etc....

Chaque adhérent est avisé qu'il peut, s'il le désire recevoir une copie du bilan comptable 2012

Le Quitus est donné à notre trésorier pour la bonne gestion des finances. Vote à l'unanimité.

5) – Fixation de la Cotisation 2014 Alain Noslier

Le Conseil d'Administration réuni le 25 Juin dernier a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la cotisation annuelle qui restera à 13 €. Cette cotisation contribue à la bonne marche de notre Association outre les sponsors, les annonceurs et le travail des bénévoles.

Merci à tous ceux qui règlent leur cotisation en début d'année. Pour ceux qui adhèrent à la FNPPSF le paiement de la cotisation avant le 1er mars leur permettra de recevoir le 1er exemplaire du journal pêche plaisir de l'année.

Nous vous rappelons que seules les cotisations ne suffisent pas à la bonne gestion de notre association, les ventes de billets pour la tombola de notre repas de mois d'août y contribuent en partie, merci de nous acheter des tickets après cette assemblée, 1 € le ticket soit 10 € le carnet.

6) Adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Jean-Marie Raquidel

La FNPPSF compte 30 000 adhérents.

Le Congrès National de la FNPPSF a eu lieu cette année à St BRICE en COGLES. Michel Louvet et Joseph Gidouin nous y ont représenté.

Le 16 Mars Comité Directeur de la FNPPSF

Taille minimale des captures avec une déclaration gratuite, c'est la position des 5 fédérations.

- *Respect des tailles minimales et pêche pour la consommation familiale.*
- *Pas d'obligation de quotas journalier, mesure inadaptée à la pêche de loisir.*
- *Pas de permis payant (mesures unanimement refusée par les 5 fédérations).*
- *Respecter les repos biologiques, cette mesure est urgente afin de protéger les frayères.*
- *Demande d'amélioration de la déclaration gratuite.*
- *Bande côtière, interdiction de chalutage à moins de 3' des côtes et récifs artificiels (pour info les récifs artificiels donnent des résultats remarquables et une réapparition d'espèces qui avaient disparu).*
- *Pas d'amélioration sensible sur les stocks sans application de ces mesures aux professionnels. Il faut que le respect de la taille minimale soit appliqué par la plaisance mais aussi les professionnels.*

La FNPPSF demande toujours l'annulation de marquer le maquereau.

La déclaration va être opérationnelle dans les 2 ans. La FNPPSF demande qu'elle soit faite par l'association (cette procédure pour eux augmenterait le nombre d'adhérents des associations)

Beaucoup d'élus favorisent les professionnels au détriment des plaisanciers, la FNPPSF demande aux associations d'écrire à leurs élus afin que la taille du bar à 42 cm soit pour tous.

Les ligneurs estiment que si la taille de 42 cm leur est imposée, ça entrainerait une perte de 70 % d'exploitants. Pour eux, il ne faut pas leur imposer plus de 38 cm pour conserver la profession.

La taxe pour les bateaux de plus de 7 mètres va s'étendre aux bateaux de moins de 7 mètres et à la puissance des moteurs. D'après Jean KIFFER ils vont descendre très bas et on ne va pas y couper. La FNPPSF est opposé au projet de taxer les bateaux de moins de 7 mètres.

La trésorerie de la FNPPSF est saine. Bénéfice 2012 : 13 489.79 €.

L'adhésion à la FNPPSF par tous les adhérents de l'APLC est importante. 76 % de nos adhérents y cotisent déjà pour la somme de 25 €/ adhérent. Vous y trouverez un avantage fiscal.

Adhérez avant le 15 mars vous recevrez les revues et documents importants émanant de la Fédération (ex : revue pêche plaisance, etc...)

7) Parc Marin Collectif Emeraude Cotentin (CEC) Jean-Louis Beaumier

Ce Collectif existe depuis 2009. Il rassemble 64 associations maritimes Normandes et Bretonnes représentant 35 000 personnes.

Le président Jean-Claude Meiss, nous présentait à cette 1^{ère} assemblée le projet du Parc Marin Normand/Breton, représenté par Alain Théret pour l'Ille et Vilaine.

Le CEC travaille en étroite collaboration avec l'Agence des Aires Marines Protégées.

Fin 2012/2013 deux réunions régionales ont eu lieu : une à Coutances, et l'autre à Cancale

Grandes zones de compétence géographique : de la Hague au Mont-Saint Michel en partie normande et du Mont-Saint Michel à Paimpol pour la partie bretonne.

L'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) sera chargée à compter de 2013 de coordonner le travail technique relatif à l'extension du réseau Natura 2000, soit 40 % de la mer territoriale.

8) Intervention de Monsieur Bouton, Directeur de l'Agence Cr dit Maritime de Cancale

Suite   une convention de partenariat avec la FNPPSF, Monsieur Bouton vient nous pr senter les avantages pour les adh rents de notre association.

- Avantage tarifaire aux adh rents ouvrant un compte au Cr dit Maritime ou pour la demande d'un pr t
- Offre pr f rentielle pour financement de l'achat de votre bateau avec assurance
- 10 % de remise pour l'assurance de votre bateau. Franchise limit e   150  
- 30   seront revers s   l'association pour toute ouverture de compte, assurances ou pr t

9) Renouvellement des membres du C.A pour 3 ans Michel Louvet

Apr s 10 ans de bons et loyaux services, Michel LOUVET d sire se retirer

Il a fond  cette association avec la 1 re ann e 95 adh rents

1^{er} tiers sortant : Alain Noslier - se repr sente, Jean-Louis Beaumier - se repr sente, Marie-H l ne VIGNERON - se retire - Remerciements

2^{ me} tiers : G rard AVELINE – se retire - Remerciements pour le travail accompli

3^{ me} tiers : Michel LOUVET - se retire - Remerciements pour le travail accompli

Nous avons 3 candidats: Madame Cathia Le Lapoux et Messieurs Adrien Corteval et Joseph Lepaigneul

Vote   l'unanimit 

Tous les membres de l'Assembl e par vote   main lev e d cident de nommer Michel LOUVET Pr sident d'honneur de l'APLC

Les fonctions des nouveaux arrivants au sein du bureau seront fix es lors d'une prochaine r union du Conseil d'Administration.

10) Renouvellement des membres d l gu s de site  lus pour 1 an :

Port Mer : Alain Brehinier et G rard Bondiguel

Port Picain : Michel Leroy et Jacques Guihard

Port Briac : Jean-Claude Letrenewf et Alain Laize

Abri des Flots : Eric Vigneron et Yvonnick Hougron

La Houle : Guy Marguerie et Patrice Ballon

Les Potelets : Andr  Loritte

Vote   main lev e : 0 voix contre, 0 voix abstention,  lus   l'unanimit 

11) Intervention des repr sentants de la Municipalit 

Monsieur Le Moal confirme *que le projet de cale en eau profonde est   mettre au PLU de la ville.*

Il pr cise que *le car nage des bateaux est interdit sur les plages. Les municipalit s proches du littoral se verront   fortiori dans l'obligation de mettre en place une infrastructure pour pallier ce probl me.*

Il d ploire *le fait qu'apr s bouchage du chemin de roulage   Port Picain, les voitures descendant leurs bateaux sont pass s trop rapidement et les trous sont r -ouverts et bons   refaire.*

Monsieur Le Moal confirme *les nouvelles dates d'ouverture du S maphore en septembre au moment des grandes mar es.*

Le Conseil G n ral a propos  *  la ville de Cancale de prendre la gestion du port de la Houle en l' tat actuel mais avant de prendre la suite la ville de Cancale pr f rerait que la cale de l' pi soit   son tour remise en  tat par le Conseil G n ral.*

Il nous demande également de veiller à provenance des manilles que nous utilisons. Celles en provenance des pays asiatiques ne sont pas de bonne qualité.

Monsieur Yves Cahours a peu de temps à nous consacrer.

Il demande à tous les plaisanciers de veiller aux normes de sécurité : Au port des gilets (adultes et enfants), on voit trop souvent des enfants dans de petites embarcations sans gilet, et au respect de la vitesse dans les zones de mouillages (3 nœuds)

12) Rappel de sécurité

Monsieur Daniel Le Boucher de la SNSM regrette que les représentants de la Municipalité soient partis rapidement, appelés à d'autres obligations. Il voulait leur parler de la sécurité de la piscine à l'abri des Flots où depuis plusieurs années des travaux sont demandés pour la sécurité des baigneurs. Les derniers travaux remontent à 1997.

- Une obligation bien souvent négligée : Le n° et le nom de votre bateau doivent être inscrits sur les annexes
- Respecter la vitesse dans la zone des 300 m du bord de côte, et dans les mouillages (3 nœuds)
- Ne pas encombrer les zones de baignade,
- Utiliser le bracelet de sécurité des moteurs hors-bord même dans les annexes,
- Interdiction à tous (plaisanciers et professionnels) de procéder à l'éviscération et au lavage des poissons et margattes sur les mouillages (le faire au large)
- Pour les brassières auto-gonflantes : pensez à les contrôler tous les ans
- Une obligation à venir : mettre des lampes lumineuses sur les brassières. Il y en a à disposition à l'association
- Un conseil : vérifier toujours la météo avant de prendre la mer
- N'oubliez pas de signaler sur le canal 16 ou 77 vos éventuels problèmes de navigation.

La SNSM a effectué 78 sorties l'an dernier et a sauvé 22 personnes

La SNSM comptait 95 adhérents à sa création, aujourd'hui 180 adhésions

Le Président des Potelets, M. Michel RICHARD prend la parole, pour remercier Michel LOUVET pour son dévouement depuis 10 ans. Il signale que depuis quelques temps certains ne se satisfont plus "de voler des moteurs de bateaux", mais "vole" en scooter des mers le plomb à l'intérieur de vos casiers.

13) Calendrier prévisionnel pour 2013 Michel Louvet

- Continuer la concertation avec les élus pour faire aboutir nos demandes (cale en eau profonde à Port-Picain, taxe de parking...). Envoyez-nous vos desiderata, vos idées, par mail à apl35@sfr.fr
- Nous allons continuer la publication de notre journal " Le Cormorandier " en couleur le n° 20. Nous sommes preneurs de textes, anecdotes, petites histoires pour l'agrémenter. Nous remercions Hervé Huck le rédacteur en chef, Thierry pour ses articles, Joël pour ses mots croisés, également notre imprimeur ainsi que tous les sponsors sans qui nous ne pourrions publier notre journal.
- Maintenir nos permanences chaque 1^{er} samedi du mois au 47 rue du Port, sauf en Juin, Juillet, Août
- Grouper vos commandes de matériels (antifouling, GPS, VHF...). Des réductions sont consenties sur présentation de votre carte d'adhérent par certaines entreprises d'accastillage.
- Une subvention sera demandée à la municipalité pour 2014

14) Notre projet de cale en eau profonde Michel Louvet

Le projet serait positionné au sud de Port Picain, près de la RD 201, avec possibilité de réaliser une circulation en boucle sur ce site. Mise en place possible d'une aire de carénage avec récupération des eaux, ainsi qu'un poste d'approvisionnement en combustible.

Nous avons rencontré les élus municipaux, agglomération de communes, régionaux, afin de leur demander une étude de faisabilité. Leur réponse est que pour y parvenir, il faut un front commun uni composé de tous les acteurs locaux (élus, professionnels de la pêche et de la conchyliculture, des commerçants du nautisme, de la SNSM, des associations de loisirs et des plaisanciers).

Ce projet est en bonne voie. Nous devons le faire aboutir. Cancale ne peut pas rester en dehors des changements qui s'opèrent sur le littoral autour de nous.

15) Présentation d'une motion Michel Louvet

Les Plaisanciers du Littoral Cancalais réunis ce jour 06 Juillet 2013 en Assemblée Générale renouvellent leur demande auprès des autorités municipales, communautaires, départementales et régionales afin qu'elles s'engagent à court terme avec toutes les parties prenantes des conversations, des études et des démarches pour obtenir la réalisation d'une cale en eau profonde sur la commune de Cancale dans le but d'assurer une plus grande sécurité des personnes et des biens sur cette portion du Littoral où il n'existe aucune structure. *Votée à l'unanimité*

16) Manifestations à venir Jean Marie Raquidel

• **Dimanche 28 Juillet, le Pardon de la Mer** se déroulera à la Houle. Venez aussi nombreux que l'an passé avec votre flamme APLC bien visible et vos bateaux pavoisés. Rendez-vous des navires à la Houle à 10 h00.

Après la manifestation un pot offert par la municipalité sera servi vers 13 h 00 à la criée de la Houle. Nous comptons sur vous pour ce rendez-vous de la grande famille de la mer.

• **Le 25 août, le repas des plaisanciers à Port Picain**, il est ouvert à tous les plaisanciers et leur famille. Vous pourrez vous inscrire dès réception de l'information qui vous sera envoyée. Répondez aussitôt à l'adresse qui sera indiquée sur les bulletins d'inscription en précisant le nombre de vos invités et en y joignant le chèque correspondant. L'an dernier nous avons dû refuser du monde.

Comme l'an passé, il y aura une tombola. Des carnets de 10 tickets sont disponibles, le ticket est à 1 €

• **Le samedi 7 septembre de 14 h à 18 h à Cancale aura lieu le Forum des Associations.** Nous y participerons avec une animation de nœuds, matelotage et ramendage. Venez visiter notre stand.

• **La sortie aux Huguenans n'ayant pas eu lieu en Juin** une nouvelle tentative devrait être mise en place pour septembre. Nous partirons en flottille à destination des Huguenans avec nos amis de l'APH. Selon les marées, le 8 septembre serait la date la plus propice.

17) Coté coopérative

C'est auprès de Jean-Pierre SORET ou Alain LAIZE – téléphone 06 73 37 46 61 que vous pourrez trouver les articles disponibles, liste et tarif page 18.

Michel, le Président remercie à nouveau les élus qui nous écoutent et qui œuvrent avec nous dans l'organisation de nos manifestations, tous les plaisanciers, leurs épouses, qui mettent leur disponibilité, leur compétence, leur position professionnelle au service de l'APLC, nos sponsors et annonceurs.

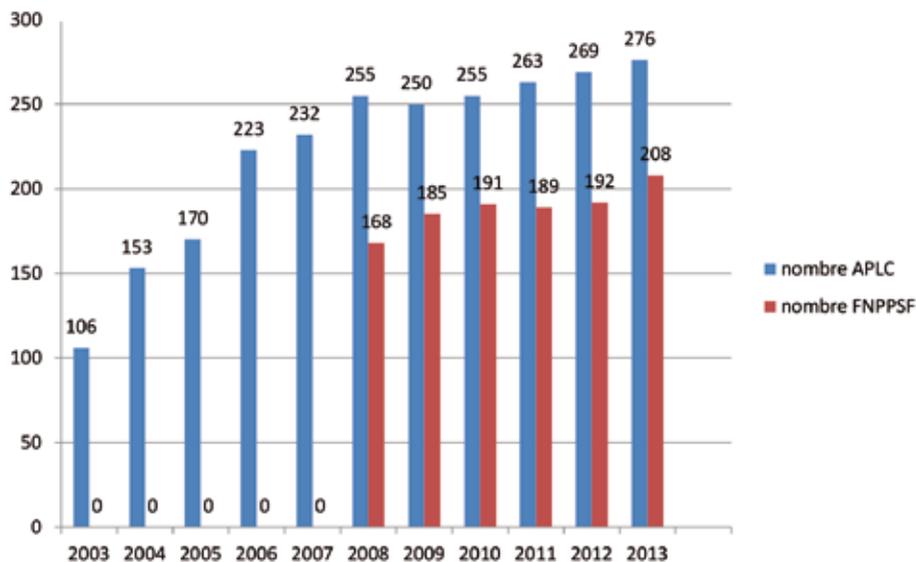
Michel, le Président invite tous les présents à l'Assemblée à venir partager ensemble le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h .

EVOLUTION DES ADHERENTS

depuis la creation de l'association en 2003

Voici 10 années que l'APLC a vu le jour, comme vous pouvez le constater ci-dessous le nombre d'adhérents a progressé favorablement et de façon régulière, nous vous en remercions. Nous vous incitons à continuer à nous faire connaître auprès de vos voisins de mouillage, amis et proches afin d'avoir plus de crédibilité auprès des instances concernées pour mieux vous représenter.



ORGANIGRAMME 2013-2014

Bureau

Président



Jean-Marie RAQUIDEL
06 10 33 71 98

**Président
d'Honneur**



Michel LOUVET
06 21 35 27 78

**Vice-
président**



Adrien CORTEVAL
06 95 32 52 61

Trésorière



Patricia LAIZE
06 86 41 03 00

Secrétaire



Gisèle LETRENEUF
06 26 02 61 07

**Trésorier-
adjoint**



Joseph LEPAIGNEUL
06 31 79 02 58

Chargé de
l'information
et de l'animation



Alain NOSLIER
06 37 30 97 61

Chargé de la
Sécurité et du
Recrutement



Jean-Pierre SORET
06 73 37 46 61

Chargé de la
Sécurité et du
Recrutement



Alain LAIZE
06 09 91 02 33

Chargé de la
Sécurité et du
Recrutement



Jean-Louis BEAUMIER
06 45 45 00 73

Délégués de site

La houle



Guy MARGUERIE
06 85 09 65 11

La houle



Patrice BALLON
06 08 93 80 45

L'Abri des Flots



Eric VIGNERON
06 71 71 64 10

L'Abri des Flots



Yvonnick HOUGRON
06 11 22 55 48

Port-Briac



Jean-Claude LETRENEUF
06 13 02 15 32

Port-Briac



Alain LAIZE
06 09 91 02 33

Port-Picain



Michel LEROY
06 87 55 77 99

Port-Picain



Gilles LE GUERN
09 75 22 28 60

Port-Picain



Jacques GUIHARD
06 82 78 25 25

Port-Mer



Gérard BONDIGUEL
06 86 18 23 67

Port-Mer



Alain BREHINIER
02 99 89 88 99

Les Potelets



André LORITTE
06 24 87 15 46

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE - PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE.

Suite arrêté 2010 - 1956. Portant classement administratif d'un gisement naturel de coques et de palourdes en baie du Mont-Saint-Michel.

Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel

Coquillages	Taille normale	Quota de capture
Bivalves fouisseurs		
Coque	 2,7 cm	3 kg
Palourde européenne	 4 cm	3 kg
France	 4,3 cm	3 kg
Venus	 2,8 cm	-
Bivalves non fouisseurs		
Huître creuse	 5 cm	5 douzaines
Huître plate	 6 cm	5 douzaines
Moule	 4 cm	3 kg



Coques et palourdes :

- Pêche interdite par coefficient inférieur à 55
- Pêche à pied de jour uniquement
- Pour la préservation de la ressource, seules 2 zones sont ouvertes simultanément

Calendrier 2014
coques et palourdes

Janv - fév - mars :
Fermeture zone 2

Avril - mai - juin :
Fermeture zone 3

Juil - août - sept :
Fermeture zone 1

Oct - nov - déc :
Fermeture zone 2

Quota autorisés pour la pêche des coquillages :

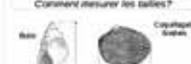
- Couteau à main
- Trident de 30 cm maximum d'ouverture et de dents de longueur 5cm maximum
- Râteau non grillé et d'une largeur maximum de 50cm

Respecter le travail des professionnels : ne pêchez pas à moins de 10 mètres des concessions ostréicoles ne pêchez pas sur les bouchots

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits sur le domaine public maritime (L.321-9 Code Environnement)

Pêche à pied de jour
uniquement par permis
VENTE ANTICIPÉE

Comment mesurer les tailles ?



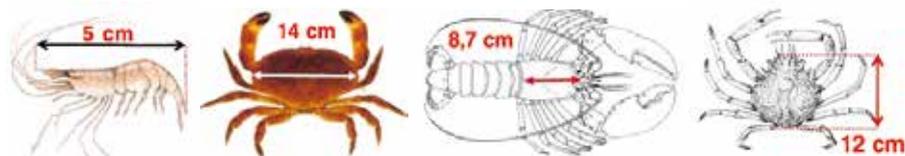
Ces informations sont données sous réserve d'un classement sanitaire calculant les dates jours de pêche. Pour plus d'informations, contacter la Délégation Mer et Littoral - service gestion durable des activités nautiques et des ressources - 02 99 40 88 44 188 30

La zone 1 qui fermée jusqu'à fin mars. La zone 2 sera fermée les mois d'avril, mai et juin et la zone 3 les mois juillet, août et septembre et l'année se terminera sur la fermeture de la zone 1 les mois d'octobre, novembre et décembre.

D'autre part notre ami Jean-Pierre Hamel nous signale que dorénavant **les palourdes ne peuvent être pêchées que si le coefficient de marée est supérieur à 55** contre 50 auparavant

TAILLES MINIMALES DE CAPTURE

Arrêté du 26 octobre 2012 déterminant la taille ou le poids minimal de capture des poissons et autre organismes marins effectuée dans le cadre de la pêche maritime de loisir.



TAILLE DES ESPECES COMMUNEMENT PECHES SUR NOS COTES :



Bar : 42 cm – **Lieu jaune** : 30 cm – **Chinchard** : 15 cm – **Congre** : 60 cm – **Dorade** : 23 cm
Flet : 20 cm – **Maquereau** : 20 cm – **Merlan** : 27 cm – **Mulet** : 30 cm – **Orphie** : 30 cm – **Rouget Barbet** : 15 cm – **Sole** : 24 cm – **Turbot** : 30 cm – **Seiche** : 100 g

Les adhérents désirant obtenir la plaquette complète peuvent s'adresser au bureau de l'APL.

LISTE DES ESPECES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN MARQUAGE

(espèces communément pêchées sur nos côtes)

Noms : Bar/Loup - Cabillaud - Dorade royale - Homard - Lieu jaune - Lieu noir - Maquereau - Sole.

Caudale arrondie	Caudale bifide inférieure	Crustacés
<i>Le marquage ne doit pas empêcher la mesure de la taille de l'espèce pêchée</i>		
		

LA RAIÉ BRUNETTE INTERDITE, LES PECHERS MALOUMS INQUIETS

Même si cet article ne nous concerne pas, a priori, il ne faut pas oublier que certains d'entre nous adorent poser des palangres et pourquoi pas pêcher une ou plusieurs de ces bestioles et risquer de se faire verbaliser par la suite.

Pour la troisième année consécutive, la communauté européenne a interdit la pêche de la raie brunette. Pour les pêcheurs malouins, cela représente 40 % de leur chiffre d'affaires estival en moins. Une perte qui vient s'ajouter à une forte augmentation du prix du gazole, qui atteint désormais 0,60 € le litre. Les pêcheurs demandent un moratoire scientifique, pour prouver que la raie brunette est présente. "Il y en a, affirme Pascal Lecler, président du comité départemental des pêches. On en pêche 600 kg - voire une tonne - par jour et par navire". Si l'interdiction est maintenue, les pêcheurs demandent une compensation financière.



BRUITS DE COURSIVES

DATES ET LIEU DES PERMANENCES

7 décembre 2013, 4 janvier 2014, 1 février 2014, 1 mars 2014, 5 avril 2014, 3 mai 2014

Au local A.P.L.C. de 10h30 à 12h00 - 47, rue du Port

SECURITE

Commande de **gilet de sauvetage** léger avec sangle sous-cutané, à déclenchement automatique par soupape hydrostatique.

Commande de **lampe flash** à déclenchement manuelle/automatique clipsable sur gilet.



80€



15€

Acheter un gilet
c'est très bien.

Le capeler,
c'est primordial !



COOPERATIVE A.P.L.C

Tee-shirt (toutes tailles)		5€
Flamme de l'association		8€
Casquette (en cours de confection)		
Réglettes par lot de 3		4€
Pied à coulisse		2,50€

Pour toute commande contactez :

Jean-Pierre SORET : 06 73 37 46 61 - mary.soret@orange.fr

Alain LAIZE : 06 09 91 02 33 - patlaize2@hotmail.fr

NUMEROS D'URGENCE

Appel secours au large	CANAL 16 sur la VHF
Numéro d'urgence européen (demander le CROSS)	112 (d'un fixe ou d'un portable)
Appel les pompiers sur la côte	18
CROSS JOBOURG	02 33 52 78 23
CROSS CORSEN	02 98 89 31 31
SEMAPHORE DU GROUIN	02 99 89 72 29
PORT DE PLAISANCE (Mr BEUREL)	02 99 89 74 33 ou 06 75 62 86 08
SNSM (Mr LE BOUCHER)	02 99 89 79 08 ou 06 86 10 16 57
CANAL A.P.L.C.	77 (on est presque certain de trouver un adhérent en mer)
APLC	06 21 35 27 78

DICTONS MARINS

<i>Attends la nuit, pour dire que le jour a été beau</i>	<i>Marin buveur, marin sans coeur.</i>
<i>Quand tu as froid aux pieds, mets un bonnet</i>	<i>Soleil rouge le matin, fait trembler le marin.</i>
<i>Soleil en haubans dans le couchant, marin prépare ton caban</i>	<i>À la Saint-Valentin, tous les vents sont marins.</i>
<i>Pluie quand la mer descend, pluie toute la journée</i>	<i>A Tribord, c'est ...à droite, A Babord, c'est...à gauche A ras bord, c'est...l'apéro</i>
<i>Le danger en mer, c'est la terre</i>	

VOL DE BATEAU ET TENTATIVES DE VOL DE MOTEURS HORS BORD

Cette année encore des membres de notre association ont subi des vols de moteurs, jusqu'à même se faire dérober le bateau sur sa remorque. Les voleurs n'hésitent pas à frapper que ce soit au mouillage ou dans un lieu privé et clos à terre. Certains vols ont pu être avortés grâce à l'observation et l'information. Soyez vigilants, la gendarmerie nous a donné au moins 2 possibilités qui sont à notre portée où nous pouvons agir pour les aider à enrayer ces vols :

- Mettre des écrous antivol sur les moteurs HB, ce n'est pas la panacée, mais il s'avère que dans la majorité des cas les voleurs abandonnent quand il y a cette protection. Il est aussi préférable d'être équipé d'écrou antivol pour être indemnisé par les assurances
- Informer la gendarmerie ou votre association de toutes présences ou agissements suspects sur les différents sites, informations qui seront relayées auprès de la gendarmerie, des services de police de la ville, aux élus en charge de la mer et aux autres associations maritimes locales.



REPAS ANNUEL 2013.



Comme chaque année les bénévoles se sont montrés présents et opérationnels pour la mise en place des barnums, des branchements électriques et raccordements d'eau, de la préparation du repas ainsi que de la mise en place et décoration des tables afin de permettre aux convives de passer une agréable journée. Un grand merci à ces personnes.

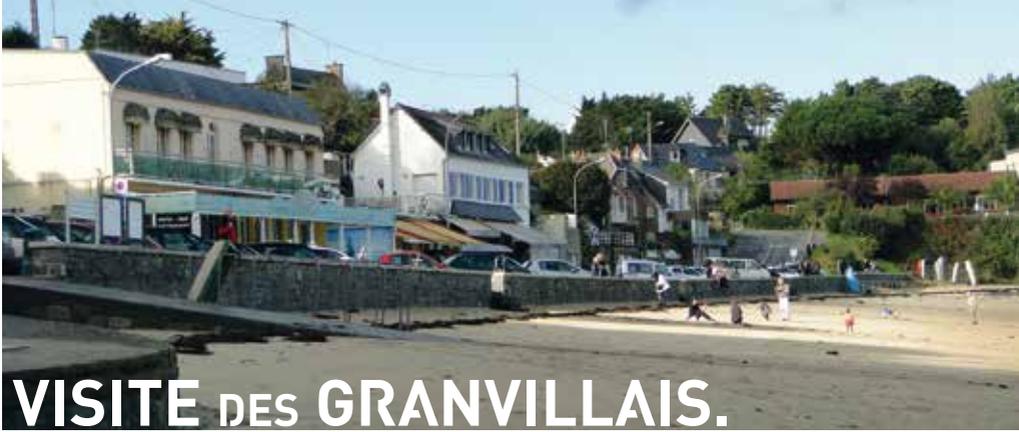
Mr Mahieu Maire de Cancale et Mr Jannin Conseiller Général nous ont fait l'honneur d'être parmi nous. Lors de leur discours respectif, ils ont abordé le sujet de l'aire de carénage et de la cale en eau profonde. Projet comme vous le savez qui est soutenu par l'A.P.L.C. Nous avons senti que nos élus s'étaient penchés sérieusement sur ce point et espérons la réalisation prochaine de ce projet...



Ce repas est important, il permet de passer un moment de convivialité, de créer de nouvelles rencontres, mais aussi il donne les moyens à l'association de modérer les cotisations et de fonctionner grâce à la tombola. Cette année encore de très beaux lots ont été gagnés et nous remercions nos généreux donateurs sans qui cela ne pourrait avoir lieu.

Rendez vous est pris pour le dimanche 24 août 2014, n'hésitez plus . A vos agendas !

Jean-Marie Raquidel



VISITE DES GRANVILLAIS.

Le dimanche 9 juin 2013, la météo ne permettant pas à nos amis Granvillais de traverser la baie pour rallier Port Mer où Mr BEUREL responsable de port avait organisé leur venue, ils ont donc pris l'option par mesure de sécurité, de se déplacer en voiture pour notre rencontre annuelle.

Nous les avons accueillis dans un premier temps à la salle Socio culturelle où notre collègue Alain NOSLIER a fait un exposé sur Cancale en partant de vieilles cartes postales. Très belle conférence qui a été appréciée par l'ensemble des participants.

A l'issue de celle-ci, nous nous sommes réunis autour du pot de l'amitié où Granvillais et Cancalais qui depuis quelques années, à l'initiative de André JACQUELIN et de Michel LOUVET, ont noué des liens d'amitié, et ont donc pu se retrouver devant une dégustation de délicieux canapés et de produits de la mer préparés par nos soins.



Vers 13h30 nous avons continué nos échanges autour d'un excellent déjeuner servi à Port Mer au restaurant « Cap CHAUSEY».

Durant ce repas très convivial, Marie Pierre Durel présidente de l'A.P.H a remercié Michel Louvet de cet accueil très chaleureux tout en lui remettant le pavillon du « Marité »

Jean-Marie Raquidel

POUR UNE POIGNEE DE GOEMON ...



Alors que j'assistais à une scène banale du rivage, un ouvrier ostréicole arrachant du goémon sur des rochers, je me suis remémoré les bords de côte de l'enfance où les algues tapissaient le moindre caillou. Il fallait se rendre à l'évidence, il ne restait plus grand chose de cette grande bande noire dégageant un parfum iodé. Comment les hommes ont-ils exploité cette ressource au fil des siècles ? Pourquoi aujourd'hui semble t-elle menacée ?

Jusqu'à la fin du 17ème siècle les algues échouées sur les grèves sont considérées comme des débris rejetés par la mer et, de ce fait, propriété du roi ou du seigneur dont les fiefs s'étendent sur la côte. Le varech, qu'il soit échoué ou coupé sur les rochers, est alors utilisé comme fertilisant des terres agricoles et, lorsqu'il est séché, de litière pour les animaux, voire même de combustible.

Dans son ordonnance de la marine de 1681, Colbert régleme l'exploitation du goémon ainsi :

Article 1 : Les habitants situés sur les côtes de la mer, s'assembleront le premier dimanche du mois de janvier de chaque année, à l'issue de la messe paroissiale, pour régler les jours où doivent commencer ou finir la coupe de l'herbe appelée varech ou vraicq, sart ou gouesmon, croissant en mer à l'endroit de leur territoire.

Article 2 : L'assemblée sera convoquée par les syndics marguilliers ou trésoriers de la paroisse et le résultat en sera affiché et publié à la porte principale de l'église, à leur diligence, sous peine de 10 livres d'amende.

Article 3 : Faisons défense aux habitants de couper les vraicqs pendant la nuit et hors de temps réglés par la délibération de leur communauté, de les cueillir ailleurs que dans l'étendue des côtes de leur paroisse et de les vendre aux forains, ou porter sur d'autres territoires, à peine de 50 livres d'amende et confiscation des chaux et harnais.

Article 4 : Faisons défense à tous seigneurs des fiefs voisins de la mer de s'approprier aucune portion des rochers où croit le varech, d'empêcher leurs vassaux de l'enlever dans le temps que la coupe sera ouverte, d'exiger aucune chose pour leur accorder la liberté et d'en donner la permission à d'autres sous peine de concussion.

Article 5 : Permettons néanmoins à toute personne de prendre indifféremment et de tous temps et en tous lieux, les vraicqs jetés par les flots sur les grèves et de les transporter où bon leur semblera.

Cette réglementation distingue deux sortes de goémon, celui qui pousse sur les rochers et celui qui est rejeté par la mer. La mise en place d'une période de coupe a pour but de protéger les petits poissons, coquillages ou crabes qui y trouvent refuge une partie de l'année tout en acceptant un prélèvement raisonnable utile à l'enrichissement des terres.

Dans certaines régions où les algues sont nombreuses, elles ont été utilisées, après brûlage pour fabriquer des pains de soude tout d'abord employés jusqu'au 18ème siècle dans la fabrication du verre puis destinés à l'industrie pharmaceutique, au moment de la découverte des propriétés de l'iode. La Barille (soude) était alors exploitée en Normandie et les coupeurs de varech, appelés barilleurs, faisaient leur saison sur les îles Chausey et sur le littoral du Cotentin. Les années 50 ont raison des fours pour la fabrication des pains de soude extraits des algues.



A Cancale, il ne semble pas qu'une exploitation de pains de soude ait été créée, les agriculteurs allaient « vrocher » pendant la période dite de « vrocherie ». On récoltait le goémon sur les rochers pour fumer les champs... Mais c'était avant l'arrivée massive des engrais. Pendant quelques années encore, de rares tracteurs passeront pour ramasser les algues accumulées au plain de la mer avant de laisser la place à des engins adaptés au nettoyage des plages.

Comment se fait-il alors que le goémon se fasse de plus en plus rare ? Il suffit de regarder

cette carte postale de Port Picain, prise au milieu du 20ème siècle, pour constater de l'appauvrissement du varech.

Quel phénomène est à l'origine de cette disparition ? Pollution, réchauffement climatique, emploi d'antifouling...

Selon, Auguste Le Roux, sur un site de botanique, La cause principale du phénomène, la seule identifiée à l'heure actuelle, est le broutage des algues par les patelles (= berniques). Voilà au moins une explication. Des études, menées par l'Ifremer et le CEVA, sont en cours. Ce sont donc des troupeaux de berniques qui sont à l'origine de la perte des grandes prairies iodées ! Sans vouloir mettre en doute la parole de ce scientifique, il ne semble pas que les berniques soient plus nombreuses qu'autrefois. Prolifération accélérée probablement parce qu'elles ne font plus partie des mets convoités par les coureurs de grèves. Est-ce que le fait d'un arrachage régulier pour couvrir les bourriches d'huîtres a pu accélérer le processus ? Quid du ramassage sauvage qui est réglementé par un texte de loi de 1973 ? Il y est défini le goémon de rive (sont ceux qui tiennent au sol et qui peuvent être atteints à pied à la laisse de basse mer des marées d'équinoxe) celui poussant en mer et le goémon épave. L'article 5 détermine les périodes de coupe du goémon de rive de la façon suivante :

Deux coupes de goémon de rive peuvent être autorisées chaque année. Les dates des deux périodes consacrées à la récolte sont fixées au début de chaque année après avis de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, et après consultation des maires des communes concernées, par arrêté du directeur des Affaires maritimes. La durée de chaque période qui doit comprendre une basse mer de vive eau de conjonction ne peut être inférieure à trente jours. Des affiches, apposées dix jours au moins à l'avance, rappellent le jour de début et la durée de chaque période de récolte.



Nonobstant les dispositions précédentes et lorsque les circonstances le justifieront, les directeurs des Affaires maritimes peuvent, après avis de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, autoriser entre le 1er juillet et le 30 octobre l'ouverture de périodes de récoltes supplémentaires dans des zones ou à des époques déterminées.

En abandonnant les rochers, le varech a donné la possibilité à une autre variété de s'y installer... l'huître. La nature à horreur du vide !

Thierry Huck

LA DENT PAYEE

Vers 1860, un enfant très observateur questionne un matelot cancalais.

L'enfant n'avait jamais vu de fumeur plus crâne que ce matelot. Ses dents avaient jauni sous l'action répétée de la nicotine, mais il y en avait une, la deuxième incisive de droite, qui était blanche et comme plus jeune à côté des autres. Elle était aussi un peu plus courte que les autres, il l'appelait " Capitaine ". Quel drôle d'idée que de donner un nom à une dent. C'était une dent vraie, cela se voyait ; Pourtant, comment expliquer la chose ? L'enfant posa la question.

Cette dent est venue après les autres ? Ma dent t'intrigue, ça te fait rire. Oui parce que l'histoire de ta dent doit être risible. Pas tant que ça. Tout le monde ne me croirait pas si j'allais conter cette affaire, surtout si je disais que les huîtres raisonnent, qu'elles calculent et que Ta, ta, ta Répliquerait un bachelier és-sciences, les huîtres sont des mollusques lamellibranche acéphales, et qui n'a pas de tête ne raisonne pas, et qui n'a pas d'yeux ne peut pas voir. Et les aveugles, répondit l'enfant, n'y voient-ils pas à leur façon ? Quand à la tête des huîtres, elle n'existe pas en histoire naturelle parce qu'on n'a pas su la découvrir. Le matelot continua, on leur donne un manteau, une bêtise ! Est-ce que tu mets ton manteau dans ta maison ? L'huître a une maison dont elle ferme si bien la porte qu'il faut la forcer pour l'ouvrir. C'est une jésuitesse, cette coquine. Elle veut des crocheteurs pour démontrer qu'elle ne cède pas de son plein gré et que si on la mange, elle a protesté par son attitude, elle est féminine. Et n'est-ce pas un raisonnement cela ? Enfin, elle est réactionnaire car jamais une huître n'a eu de mouvement progressif, elle se déplace toujours en arrière. Et puis, ce qu'elle a acquis, elle le garde. Malheur à qui s'en empare même sans le chercher. Pour affirmer ses dires, le matelot dit à l'enfant : écoute bien l'histoire que je vais te raconter, elle est vraie et c'est la vraie vie.

En escale, le Capitaine me dit un matin avec un air joyeux : Tu déjeuneras avec moi, j'ai des huîtres fraîches, du vin et nous avons un convive anglais, nous rirons bien matelot. Merci de l'honneur, Capitaine, j'aurai une belle tenue à table, je vous le promets. Ainsi donc, à l'heure dite, je me présentai à la salle à manger du Commandant. Le convive était là. Du premier coup, je reconnus en lui un savant, un médecin, un astrologue, un sage. Tout allait fort bien lorsque le Capitaine s'écria : Cook, tu as oublié les huîtres. Le Cook avait oublié, en effet, car les huîtres n'étaient pas ouvertes. Apporte toujours, le cancalais nous fera cela en un tour de main. Je pris mon couteau de poche pour cette opération et j'écaillai douze bivalves pour le Capitaine et pour le convive. A mon tour, je me servis, incurgitant à mesure, mais ma cinquième huître tenait ferme et je ne l'ouvris qu'avec les plus grands efforts. La lame de mon Eustache en était endommagée. Tout de même je tenais le mollusque et je le fis passer dans ma bouche. Crac ! Hou ! Hi-hi ! J'ai cassé une de mes dents sur un caillou, m'écriai-je. Pas possible, fit le Capitaine ! Fais donc voir. Alors, sans trop de politesse, parce que j'étais en colère, je mis dans ma main le caillou et la dent couverte de sang. Le Capitaine jeta les deux objets dans un verre d'eau et me dit : Ta dent est payée, mon garçon. Je ne veux pas qu'invité à ma table tu puisses perdre quelque chose chez moi. Voici cent sous pour

toi. Et se tournant vers le convive : Grand savant que j'honore, sais-tu le moyen de remplacer cette dent pour ne pas déparer la bouche de ce joli garçon ? Viens avec moi, matelot, ajouta le grand savant. J'ai une dent pour toi. Et il se leva aussitôt. Je le suivis et, comme je prenais mon chapeau, je vis le Capitaine mettre le caillou et la dent bien essuyés, dans le gousset de son gilet, pour y tenir lieu sans doute, de la pièce qu'il m'avait donnée.

Le savant me conduisait chez lui et appela un coq de sa basse-cour, le saisit par les ailes et lui arracha un petit os qu'il avait à la crête. Cet os, mon ami, c'était une dent qui vivait là comme dans une gencive. Le savant m'expliqua qu'il plantait ainsi de jeunes dents dans les crêtes de tous ses coqs et qu'il s'en servait ensuite pour embellir les dames lorsqu'elles perdaient les perles de leur bouche.

Il m'enleva mon chicot et me fit cadeau de l'incisive que tu vois. L'opération fut habilement faite, car ça tient bon. Cette histoire est véridique, la dent que tu vois en est la preuve formelle et j'en remercie encore ce grand savant. Mais lorsque l'incomparable Capitaine me dit : « ta dent est payée », il s'était payé d'abord. Le caillou qu'il avait gardé précieusement n'était autre chose qu'une perle de la plus grande valeur. Perdre une dent dans ces circonstances ce n'est déjà pas agréable, mais en plus s'être fait voler, s'en était trop, alors depuis ce jour, j'en ai gardé une dent contre ...

Alain Noslier

BELLES PRISES !!!

Un chien de mer de 1 m 85 et 45 kgs, pris par notre ami et adhérent Dany " le Belge " à la gaule avec un bas ligne traînard de 120/100, hameçon n°7 et corps de ligne de 50/100. ; une belle bagarre qui dura à peu près une heure. Dany qui pêche tous les ans dans notre baie depuis l'âge de 12 ans, est un familier de ce genre de prise, l'an dernier sa plus belle prise, un chien de mer de 30 kgs, mais la bagarre dura 1h30, la bête était prise par l'aïleron et donc difficile à fatiguer. BRAVO



Tel est pris qui croyait prendre !

Quelle surprise pour Jean-Claude en relevant son casier à homard

Un bar sûrement un peu gourmand s'est fait prendre au piège

N'est ce pas la meilleure façon de pêcher un bar aux bonnes dimensions !!! 90 cm – 5,2 Kg

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

DATE	MANIFESTATION	LIEU
Durant vacances de Pâque, à confirmer	Forum des Associations maritimes	Port-Mer
Samedi 10 mai à partir de 18 h 30	Pot d'ouverture de saison (voir si la mer est haute)	Club nautique de Port-mer
Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 mai	Exposition maquettes, matelotage, ramandage	Salle Polyvalente
Dimanche 29 juin	Pique-nique Granvillais sur la Grande Ile	Chausey
Samedi 05 juillet à 9 h 30	Assemblée Générale Annuelle	Centre socioculturel de Cancale
Vendredi 15 août	Pardon de la Mer	Port de la Houle
Du 1 Août au 5 août	Remontée de la Rance	Cancale-La Rance-Dinan
Dimanche 24 août	Repas annuel	Port-Picain
Samedi 6 septembre	Forum des Associations	Salle du Stade
Dimanche 7 septembre	Repas Granvillais	Granville
4 et 5 octobre 2014	Les Bordées de Cancale	Port de la Houle

VERIFICATIONS ET TRAVAUX SUR MOUILLAGES

Comme tous les ans la commune sous la surveillance de notre responsable de port Mr Beurel a procédé à des vérifications et changements de bas fond.

SITE DE PORT-MER :

Vérification et changement de bas fond

K3, L9, L10

Vérification et changement de chaîne :

K1, K2, K4, K5, K6, K7, K9, L1, L2, L3, L4, L5, L7, L8, M7, N1, N2, N6, N7, N9, N10, V0, V1, V2, V3, V8, V9

Vérification pour mouillages suivants :

K8, L6, M5, M6, M8, M9, M10, N3, N4, N5, N8, V4, V5, V6, V7, V10

SITES PORT-PICAIN ET PORT-BRIAC :

Changement des blocs de béton (suçons) :

Q3, Q4, R1, R2, R3, R4

Changement des bas-fonds :

P3, Q6, R4, R8, S13

INFORMATIONS AUX ADHERENTS

SUGGESTION, DOLEANCE Amis adhérents, l'A.P.L.C est votre association, elle existe pour vous représenter auprès des instances concernées. Merci de vous rapprocher de vos délégués de site, pour nous faire part de vos réflexions, de vos réclamations, des possibilités d'améliorations, ou de nous les envoyer *sur notre adresse mail : apl35@sfr.fr*

N'hésitez pas non plus de nous faire un retour d'expérience sur les améliorations déjà réalisées, cela est important pour nous mais aussi pour les élus en charge de la mer et pour le responsable de port de savoir si celles-ci vous ont été profitables.

Toutes vos suggestions sont très importantes nous les ferons remonter en mairie lors de nos doléances 2014.

REVUE Pour recevoir la revue de la FNPPSF dans les temps merci de bien vouloir nous retourner les demandes d'adhésion dûment remplies si possible en début d'année (adresse mail, téléphone, mouillage...)

Nous vous rappelons que les chèques que vous adressez à Me Patricia LAIZE au 8 rue de la Corgnais 35260 CANCALE doivent être libellés au nom de l'APLC.

EXTINCTEURS POUR 2014 Un professionnel de la sécurité incendie nous a contacté pour la révision annuelle des extincteurs. Afin de limiter les coûts de déplacement et d'entretien, nous vous proposons de regrouper tous les extincteurs dans un lieu commun ou cet intervenant pourra effectuer les vérifications nécessaires.

Le coût du contrôle est de 7 € par extincteur.

Dans l'éventualité où il y aurait besoin de remplacer un extincteur déclassé ou hors d'usage, le prix pratiqué par ce professionnel pour un extincteur poudre de 1 kg est de 15 € TTC

Nous avons programmé cette intervention avant le réarmement c'est-à-dire au mois de mars 2014. Pour toutes personnes intéressées, nous vous demandons d'informer notre secrétaire Me Gisèle LETRENEUF avant la fin février, soit sur l'adresse mail de l'association apl35@sfr.fr ou au 06 26 02 61 07.

VAISSELLE Pour votre information, l'association possède de la vaisselle pour vos repas ou réceptions (assiettes, couverts, verres, tasses, corbeilles à pain...) que nous mettons gratuitement à disposition de nos adhérents. Si vous souhaitez en profiter veuillez contacter Alain LAIZE au 06 09 91 02 33 ou Jean-Pierre SORET au 06 73 37 46 61.

BATEAU PECHE PROMENADE ANTARES SERIE 7 DE 1996

Dimensions : Longueur (6,55m +0,50m plateforme)
Largeur : 2,60m

Moteur Volvo 105 CV Turbo Diesel 2400 heures

Révision hiver 2013 (démarrateur, alternateur, les réfrigérants, vérin hydraulique) réservoir 100l

Très bien équipé – très bon état

Options

- Deux batteries avec répartiteur de charge
- Pilote automatique – Flaps – Coupe orin
- Radio – Sondeur – VHF – GPS - Taud de soleil
- WC marin indépendants
- Nombreux rangements
- Barre hydraulique avec double commande
- Pompe de cale électrique
- Coin cuisine avec évier (réservoir d'eau 100L)
- Table amovible avec embase cockpit
- Plateforme arrière, échelle amovible

Armement sécurité moins 6 milles complet Possibilité de l'armer en plus de 6 milles.

Hiverner tous les hivers sous hangar – Mise à l'eau de début mai à début septembre.

PRIX : 20 000 Euros

Contact téléphonique : H.HUCK 06 80 25 39 10 - Bateau visible chez J-P FROC CANCALE



BATEAU FLYER SERIE 5 DE 1991

Dimensions : Longueur : 5,50 m Largeur : 2.3 m

Moteur Yamaha 115 Cv autolub 2 temps, 150 heures.

Bien équipé et en très bon état (Toujours entretenu)



Options

- Radio, sondeur, GPS, VHF
- Taud de cockpit (camping) complet,
- Table amovible avec embase de cockpit,
- Plateforme arrière, Echelle amovible
- Remorque Sun Way 1300 Kg neuve
- Annexe neuve avec remorque
- ◇ Armement sécurité moins de 6 milles

Prix : 7900 Euros l'ensemble avec possibilité de mouillage port de Cancale

Contact téléphonique : L. RAQUIDEL 06 25 52 13 81. Bateau visible à CANCALE

MOTEUR HORS BORD YAMAHA MALTA (3CV) JUIN 1997

A vendre pour bricoleur soit pour pièces détachées soit pour remise en état. **PRIX : 100 Euros**

Moteur ayant fonctionné toute la saison dernière (allumage impeccable), par contre moteur plus bruyant que les années précédentes avec en plus une légère perte de vitesse. En fin de saison au démontage de la bougie cette dernière était rouillée : entrée d'eau donc joint de culasse.

Prévoir au maximum 136 Euros de pièces diverses (tout n'est peut-être pas à changer) : joint de culasse, segments, joints divers. Je suis en possession du devis et de la nomenclature des pièces.

Contact téléphonique : Hervé HUCK 06 80 25 39 10

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I							■			
II							■			
III		■				■				
IV				■	■	■				
V										
VI		■			■			■	■	■
VII					■	■	■			
VIII			■					■		
IX	■				■	■	■			
X										

RÉPONSES DU N°19

Horizontalement :

I - Meen - Ecart / II - Etranger / III - Ras - Oo - Mer / IV - Esb - Pe / V - Amateur - Lo / VI - Nouille - Ut / VII - Su - At / VIII - Louai - Bis / IX - Real - Marne / X - Esse - Epi .

Verticalement :

A - Merlans - Re / B - Beta - Moules / C - Erseau - Oas / D - Na - Stimule / E - Nobel / F - Ego - Ultime / G - Ce - Pre - Ap / H - Arme - Abri / I - Lutin / J - Turbo - Sel .

HORIZONTALEMENT

- I - Crustacé de nos côtes – Titre du trésor
- II - Endommageas – Cumul des années
- III - Lieu de repos – Pognon
- IV - Ce n'est pas là-bas – Fruit à l'huile
- V - Coquillages non prisés dans notre baie
- VI - Voyelles – Finit la fée
- VII - Impôt – A sec
- VIII - Tout le monde a le sien – La poste a son centre
- Il blesse parfois
- IX - Débute la capitale du Brésil – Arbre de nos régions
- X - Assortit les couleurs

VERTICALEMENT

- A - Féculents
- B - Fleuve de l'URSS – Chrome – On est bien auprès de lui
- C - Centres – Double voyelles
- D - Il est rare et très précieux – Marcheur
- E - Avare
- F - Ancienne voiture qui se refait une jeunesse – Poème chanté
- G - Mince et délicat – Tout ce qui brille ne l'est pas
- H - Petit tonneau – Protection
- I - Partie d'un projectile - Pagaie
- J - Contraindre

PETITS POISSONS DES CANOTS DU PORT, POMMES DE TERRE ECRASEES,

Avec l'aimable autorisation d'Olivier Roellinger

Ingrédients pour 4 personnes

- 4 petits maquereaux de ligne
- 4 petits rougets
- 700 g de pommes de terre (sirtéma)
- 250 g de beurre salé
- Fleur de sel
- 2 cuil à café. de vinaigre de vin blanc de qualité

- 1 botte de persil simple
- 2 petits verts de poireaux
- Poivre blanc du moulin
- 1 carotte moyenne
- Gros sel
- 1 échalote



Facile et rapide

Réalisation :

Demander au poissonnier d'écailler délicatement les rougets, de les vider, en récupérant les foies (très important), de vider les maquereaux en coupant les têtes (également très important) que vous rapporterez aussi.

Laver puis frotter les pommes de terre nouvelles au gros sel, sur un torchon.

Laver et séparer les feuilles des queues de persil.

Une grosse demi-heure à l'avance, préparer fumet de maquereaux et jus de rouget. Pour le premier, tailler carotte et verts de poireaux en mirepoix. Laver rapidement sous l'eau et essuyer les têtes de maquereaux. Les faire revenir avec une noix de beurre. Quand elles sont bien dorées, ajouter la mirepoix, la faire suer, déglacer avec la moitié du vinaigre de vin. Mouiller d'eau à hauteur, ajouter les queues de persil. Laisser cuire à feu doux pendant 30 min. Passer dans une passoire fine en pressant pour extraire le jus. On doit obtenir 1 dl de fumet. Pour le second, faire revenir au beurre les foies des rougets. Ajouter l'échalote ciselée. Déglacer avec le vinaigre restant. Mouiller avec 1 dl d'eau. Laisser à feu doux 20 min. Passer dans une passoire fine en pressant pour obtenir 5 cl de jus.

Pendant ce temps : cuire les pommes de terre à l'eau salée, les éplucher chaudes et les écraser immédiatement à la fourchette avec 200 g de beurre incorporé en petits dés, sans trop travailler l'ensemble.

En final, ajouter le persil haché. Laisser au bain-marie sous un film

Dernière minute : Allumer le gril, bien essuyer les poissons avec du papier absorbant et faire de petites incisions dans la peau des maquereaux.

Dans deux petites casseroles, réchauffer le fumet de maquereaux et le jus de rouget, donner un peu de corps en ajoutant un peu de beurre, vérifier l'assaisonnement et l'acidité.

Dans une première poêle antiadhésive, cuire au beurre blond, 2 min de chaque côté, les rougets entiers assaisonnés. Recouvrir d'un papier aluminium.

Pendant ce temps, sur le gril bien chaud, cuire les maquereaux huilés et assaisonnés.

Dresser joliment sur les assiettes les maquereaux grillés arrosés de leur fumet, les petits rougets entiers au beurre, nappés de leur jus et la pomme de terre écrasée au beurre et persil sur le côté.